

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 102 (1976)
Heft: 26: La nouvelle Ecole hôtelière de Lausanne

Artikel: La nouvelle École hôtelière à Lausanne: conception architecturale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA NOUVELLE ÉCOLE HÔTELIÈRE À LAUSANNE

Conception architecturale¹

L'Ecole hôtelière de la Société suisse des hôteliers (SSH) est implantée à Lausanne depuis sa création en 1893. L'ancien emplacement de l'avenue de Cour restreignait les possibilités de développement, de sorte que la Ville de Lausanne a vendu à la SSH une parcelle de 50 000 m² au Chalet-à-Gobet, à la limite de la commune, en vue de la construction d'un nouveau complexe scolaire.

Situé à une altitude de 850 mètres, le terrain jouit d'une belle vue sur les forêts du Jorat et les Alpes savoyardes et offre à proximité immédiate de multiples possibilités de détente et de sport. L'accès routier est aisé et il existe une desserte par les trolleybus lausannois.

L'ensemble des constructions comprend un bâtiment scolaire, un bâtiment du personnel et un bâtiment pour les étudiants. Reliées par un passage couvert, ces constructions entourent trois côtés d'une grande cour au centre de laquelle a été conservée une ancienne ferme, transformée en centre de loisirs (fig. 1).

1. Ecole

La conception a été dictée par les éléments suivants :

- *Souci d'intégration dans le site* : la décomposition du volume total en volumes partiels, le choix d'une couleur bronze pour les façades et une forte arborisation tiennent compte de cet objectif (fig. 2 à 4).²
- *Polyvalence et souplesse d'utilisation* : ce but est atteint par le jeu de parois escamotables dans le secteur des restaurants, de la grande salle et du hall, et grâce à la possibilité de reconvertir les espaces par l'utilisation d'un système de construction approprié.
- *Qualité des espaces et du climat intérieur*.

Le système CROCS a été adopté au terme d'une étude comparée de plusieurs systèmes, en fonction de ses caractéristiques économiques, de ses possibilités de reconvertir les locaux et de la rapidité d'exécution qu'il offre.

1.1 Répartition des locaux (fig. 5)²

Sous-sol

Auditoire (projection — interprétation simultanée) 100 places ; vestiaires + douches + sanitaires des étudiants ; réception des marchandises + éconômats généraux + caves ; cuisine de préparation ; ateliers, magasins — archives, chaufferie, locaux techniques, citernes à mazout ; carnotzet ; parking intérieur pour 144 voitures.

Rez-de-chaussée

Réception — secrétariat ; bureaux direction + administration + maîtres ; salles des maîtres ; bibliothèque ; bar 90 places ; restaurant self-service 160 places ; grande salle (banquets — conférences) 430 places ; petite salle de conférences 30 places ; restaurant d'application 60 places ; cuisine de démonstration ; cuisines d'enseignement collectif et individuel.

¹ Adapté d'un texte paru dans *Werk* 6/76.

² Voir planche hors texte au centre du numéro.

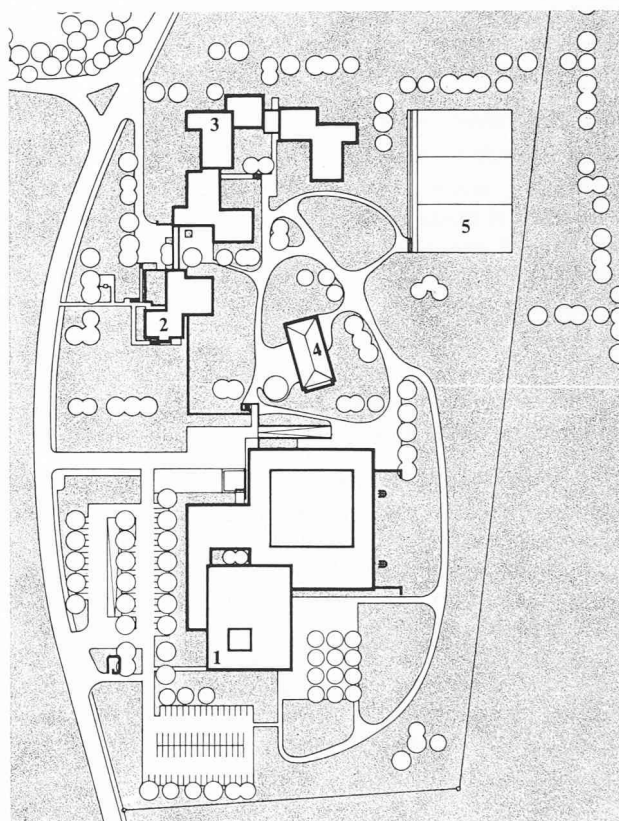


Fig. 1. — Plan de situation.

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1 Bâtiment scolaire. | 4 Centre de loisirs. |
| 2 Bâtiment du personnel. | 5 Terrain de sport. |
| 3 Bâtiment des étudiants. | |

Etages

24 salles de classes ; 4 salles de travail en groupe ; 1 laboratoire de langues.

1.2 Aménagement intérieur (fig. 6 et 7)²

Dans les locaux administratifs et les classes, les séparations intérieures sont réalisées par des cloisons industrialisées déplaçables, dans la grande salle et les restaurants par des parois de chêne français et dans les cuisines par de la maçonnerie recouverte de faïences.

Pour le revêtement des sols, le choix s'est porté sur des tapis feutre dans les locaux administratifs, sur de la moquette pour la grande salle et les restaurants, sur du travertin italien dans le hall et le restaurant self-service, enfin sur du carrelage dans les cuisines.

1.3 Données techniques

Le volume SIA du bâtiment scolaire atteint 46 400 m³, auxquels il faut ajouter 11 200 m³ pour le parking et le couloir de liaison.

La surface des planchers construits est de 10 800 m² pour le bâtiment et de 3300 m² pour le couloir de liaison.

Les prix du m³ SIA sont les suivants : bâtiment scolaire CFC 2, Fr. 317.— et CFC 2 + 3, Fr. 350.— ; couloir de liaison CFC 2, Fr. 203.—.

2. Logements (fig. 8)¹

La commission de construction et les architectes souhaitaient avant tout diviser le volume considérable des logements en unités de dimensions modestes et donner à chaque chambre et à l'ensemble un style bien déterminé.

Le choix de la préfabrication a été fonction des délais de réalisation réduits, dans un site où le climat restreignait le temps disponible pour les travaux extérieurs.

2.1 Répartition des locaux

Bâtiment du personnel

Sous-sol ; laverie ; répartis sur trois étages : 2 appartements de 4 ½ pièces ; 2 appartements de 2 pièces ; 7 chambres pour 2 personnes ; 10 chambres pour 1 personne ; 1 chambre de malade ; 1 salle de séjour ; 1 salle à manger avec cuisine pour le personnel.

Bâtiment des étudiants

157 chambres à 1 lit (possibilités d'ajouter un second lit) ; 1 appartement pour un couple de surveillants ; magasin et locaux techniques.

2.2 Matériaux et aménagement

Toutes les parois des chambres et des corridors sont en béton lavé apparent, ne demandant aucun entretien. Le sol est revêtu de moquette brune. La décoration est complétée par des éléments en chêne encastré et par des rideaux jaune-orange.

L'aménagement des chambres comprend un lit, une table de nuit roulante, une grande penderie à porte coulissante, un secrétaire avec serrure, une bibliothèque, une table de travail fixe avec bloc-tiroirs, un tableau d'affichage,

une planche d'entourage de lit, une lampe et des sanitaires (fig. 9).¹

2.3 Données techniques

Le volume construit SIA est de 4865 m³ pour le bâtiment du personnel, 15 235 m³ pour le bâtiment des étudiants, y compris le passage couvert.

Le coût de construction atteint Fr. 38 800.— par chambre, y compris le mobilier, alors que le coût de construction total du complexe, sans le terrain, se monte à Fr. 49 000.— par chambre.

3. Réalisation

Le projet a été élaboré en 1973 ; commencés en mars 1974, les travaux ont été achevés en septembre 1975, alors que l'Ecole hôtelière a pu être inaugurée officiellement dans le courant de 1976.

Architectes :

Avant-projet : Helfer Architectes SA, Berne.

Projet et exécution : Plarel Lausanne : J. Dumas, architecte FAS + S. Pittet, urbaniste FUS, bureau d'architecture et d'aménagement du territoire ; collaborateur associé : D. Mondada, architecte EPFL-SIA ; Helfer Architectes SA, Berne : E. Helfer, O. Guggisberg, A. Bill, M. Bigler, M. Greiner, K. Mayer.

Ingénieurs :

Communauté d'études techniques de Lausanne.

Génie civil : Réalini et Bader SA, Lausanne.

Conseil pour structures CROCS : Bureau ETIC, Lausanne.

Ventilation : Eigenmann et Brunner, Epalinges.

Electricité : Ch. Perrottet, Lausanne.

Chauffage : P. Picot SA, Epalinges.

Sanitaire : H. Tanniger, Epalinges.

Les structures des bâtiments

par ROLAND BEYLOUNÉ, Lausanne

1. Contraintes du projet

La particularité de ce projet pour les architectes, les ingénieurs et les entreprises a été d'accorder de très courts délais aux études et à l'exécution.

Trois éléments ont réduit les délais d'exécution des travaux de structure :

- Le désir du maître de l'ouvrage de disposer de l'école vingt mois après la décision définitive de construire.
- La situation du chantier au Chalet-à-Gobet, où l'on pouvait s'attendre durant quatre mois à un climat hivernal excluant tous travaux à l'extérieur.
- L'importance des travaux d'équipements techniques et d'exploitation nécessitant de longs délais de montage sur place.

Les décisions fluides du maître de l'ouvrage, des architectes et des ingénieurs se répercutaient sur les travaux de l'ingénieur civil, souvent pendant l'exécution de la partie concernée.

La majeure partie des travaux concernant l'ingénieur civil ont été réalisés pendant les mois allant du printemps à l'automne 1974.

¹ Voir planches hors texte au centre de ce numéro.

L'ensemble de l'ouvrage peut être séparé en trois parties différentes :

- le bâtiment d'enseignement (fig. 5).¹
- le garage-parking,
- les logements (fig. 8).¹

2. Bâtiment d'enseignement

Le choix du système de structure CROCS avait été fait par le maître de l'ouvrage avant l'intervention de l'ingénieur.

2.1 Sous-sol

Le niveau des fondations correspondait approximativement à celui du toit de la molasse, ce qui a simplifié les travaux de démarrage du chantier. De conception traditionnelle, soit dalle pleine d'épaisseur constante (33 cm) sur piliers, sans sommiers ni champignons et murs contre terre, sans aucun porteur en maçonnerie, cette structure offrait ainsi un champ libre à l'aménagement.

Les 4300 m² de dalle sur sous-sol ont été exécutés en 10 étapes de bétonnage, variant de 350 à 500 m² chacune, dans un délai de 12 semaines, en utilisant deux équipements de tables de coffrage en alternance. Les dimensions en plan